

Questions et Réponses

1. Pourquoi est-ce que le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick prend les changements climatiques tellement au sérieux ?

Réponse : Il existe dans la communauté scientifique un large consensus que le climat se déséquilibre surtout à cause de l'activité humaine. Les plus grands climatologues au monde sont absolument certains, aussi certains que 95 % à 100 %, que les humains sont la cause primaire de la pollution qui augmente les températures mondiales :

« Les émissions anthropiques de gaz à effet de serre ont augmenté depuis la période préindustrielle, menées surtout par la croissance de l'économie et de la population, et elles sont maintenant plus élevées que jamais. Ceci a mené à des concentrations atmosphériques de dioxyde de carbone, de méthane et d'oxyde nitreux qui sont sans précédents depuis au moins 800 000 ans. Leurs effets, de concert avec ceux des autres sources, ont été détectés dans l'ensemble du système climatique et ils ont très probablement (de 95 % à 100 %) été la cause dominante des avertissements observés depuis le milieu du 20^{ième} siècle. » (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, Équipe principale de rédaction, Pachaur, & Meyer, 2014, p. 3).

2. D'où viennent les émissions de gaz à effet de serre ?

Réponse : Le pétrole, que nous retirons de la terre et que nous expédions par voie ferrée ou par oléoduc, est transformé dans des raffineries comme celles de la raffinerie Irving, à Saint John. L'essence est ensuite pompée dans vos autos, vos fourgonnettes et vos camionnettes aux stations-service. Le processus complet de produire du pétrole et de fabriquer de l'essence, pour ensuite le brûler afin de faire fonctionner nos véhicules, produit à son tour des émissions de gaz à effet de serre qui déstabilisent le climat. Lorsque nous brûlons du charbon à Belledune ou du pétrole à Coleson Cove, pour générer de l'électricité afin de chauffer et climatiser nos immeubles, ainsi que pour faire fonctionner notre équipement et nos appareils, eh bien, nous ajoutons des gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Lorsque l'industrie utilise du gaz naturel ou autres carburants à base de carbone dans ses processus de production ou qu'elle fabrique des engrais et autres produits chimiques, des gaz à effet de serre sont générés. Lorsque nous enfouissons des déchets, surtout des déchets de nourriture, dans les sites d'enfouissement, un

gaz que l'on appelle le méthane, un autre gaz à effet de serre, est produit à mesure que les déchets se décomposent. Lorsque nous coupons les forêts pour fabriquer de la pâte, nous retirons des plantes et des arbres vivants qui absorbent du dioxyde de carbone à mesure qu'ils grandissent (ils le relâchent quand ils meurent). Lorsque nous abattons les forêts plus rapidement qu'elles ne peuvent repousser, nous ajoutons plus de gaz à effet de serre dans l'atmosphère (parce qu'il y a moins d'arbres pour absorber du dioxyde de carbone). Lorsque nous utilisons trop d'engrais, un autre gaz à effet de serre, que l'on appelle l'oxyde nitreux, est créé à mesure que la nature le décompose.

3. Le Nouveau-Brunswick est une petite partie du problème, alors pourquoi devrions-nous réduire nos émissions de gaz à effet de serre ?

Réponse : Les Néo-Brunswickois sont sérieusement affectés par les changements climatiques. Protéger nos citoyens exige une action collective pour réduire les émissions partout à travers le monde. Dans le cadre des négociations des Nations-Unies, à Paris, France, en 2015, tous les pays ont promis de passer à l'action. Le Nouveau-Brunswick doit faire sa juste part, mais il doit aussi montrer aux autres qu'il nous faut prendre au sérieux les risques à nos citoyens pour que d'autres le fasse aussi.

Au Nouveau-Brunswick, le coût de la tempête post tropicale Arthur, en 2014, dépassait 12,5 millions de dollars. En combinaison avec les coûts des dommages causés par les autres inondations depuis 2010, le coût aux Néo-Brunswickois au cours des cinq dernières années dépassait 80 millions de dollars. Le coût des événements météorologiques extrêmes va devenir encore pire à moins que des actions sérieuses soient mises en oeuvre pour ralentir les changements climatiques.

La province estime que le coût annuel des dommages aux domiciles (causés par les inondations côtières découlant des changements climatiques), pourrait représenter de 730 \$ à 1 803 \$ par Néo-Brunswickois d'ici 2050, un montant plus élevé que toutes les autres provinces Atlantiques, et cinq fois plus élevé que la moyenne canadienne. Ajoutons les impacts des changements climatiques à ceux sur la santé, du fait de plus de journées chaudes et d'insectes vecteurs de maladies (tels que les tiques), ainsi que les impacts sur les forêts (suite aux incendies causées par des conditions plus sèches), et nous pouvons voir comment l'inaction représente des risques à notre qualité de vie et à nos portefeuilles.

4. La réduction des émissions de gaz à effet de serre ne va-t-elle pas augmenter les coûts pour tout le monde ?

Réponse : Les solutions aux changements climatiques sont souvent décrites comme étant des coûts que nous ne pouvons pas nous permettre, au lieu d'être des opportunités que nous ne pouvons pas nous permettre de laisser passer. Lorsque nous manquons de réglementer ou de

tarifier la pollution, nous finissons par payer encore plus. À titre d'exemple, les ménages allemands payent une facture d'électricité mensuelle moyenne de 96,36 \$, à un tarif de 33,88 cents par kilowatt-heure et un usage de 284,42 kilowatts. Par ailleurs, les ménages américains payent une moyenne de 111,95 \$ par mois, à un tarif de 11,88 cents par kilowatt-heure et un usage de 942,33 kilowatts. En France, la facture mensuelle pour l'électricité est de seulement 75,64, à un tarif moyen de 17,51 cents le kilowatt-heure. Il est évident que des tarifs plus élevés ne signifient pas des factures plus élevées. La facture électrique moyenne pour les Néo-Brunswickois en 2013 pour 1 000 kWh d'électricité était de 111,94 \$. Le CCNB croit que les Néo-Brunswickois payent plus pour l'électricité qu'ils le devraient, parce que les tarifs plus bas encouragent la surutilisation et le gaspillage.

En n'investissant pas dans des systèmes d'énergie modernes, nous nous privons de nouveaux emplois. Selon la « International Renewable Energy Association », les emplois en énergie renouvelable aux États-Unis ont augmenté de 6 % en 2015, alors que les emplois dans les secteurs pétroliers et gaziers ont diminué de 18 %. En Chine, l'énergie renouvelable employait 3,5 millions de gens, alors que le pétrole et le gaz en employaient 2,6 millions.

Selon « Clean Energy Canada », le coût de l'énergie solaire a diminué de 82 % et celui de l'énergie éolienne de 61 % depuis 2009, ce qui fait que ces sources d'électricité sont de plus en plus concurrentielles. D'ici 2025, le coût de l'énergie solaire pourrait être égal ou moins dispendieux que l'électricité alimentée au charbon, au pétrole ou au gaz naturel. Avec 96 villes, états et pays déjà engagés à l'énergie renouvelable à 100 %, la « rondelle » s'en va dans le « but » des énergies renouvelables.

5. Pourquoi le plan action climat du Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick est-il si compréhensif ?

Réponse : Notre Plan action climat est compréhensif parce que les changements climatiques sont un gros problème causé par de multiples sources de pollution. Régler les changements climatiques exige de grosses solutions. Afin de mettre la province sur la voie d'une économie peu polluante, qui crée des emplois et qui soutient les familles et les communautés, il nous faut un plan action climat compréhensif.

6. Pourquoi le CCNB lance-t-il son plan action climat en ce moment ?

Réponse : Le Plan action climat du CCNB est présenté en ce moment comme partie de notre contribution aux efforts du Canada pour développer un plan national afin de respecter les engagements que nous avons pris en décembre dernier lors des négociations des Nations Unies sur le climat, à Paris, France. D'ici novembre, le gouvernement fédéral veut conclure les négociations avec les provinces et les territoires sur leurs contributions à l'objectif national. La province a mis sur pied un Comité spécial sur les changements climatiques pour engager les

Néo-Brunswickois dans une conversation à propos de ce qui devrait être inclus dans notre Plan action climat, conformément à l'engagement du Premier ministre Gallant, dans le Discours du Trône en décembre 2015, de « finaliser un nouveau Plan action climat ».

7. Comment le CCNB a-t-il déterminé la contribution de part équitable du Nouveau-Brunswick pour respecter la cible nationale du Canada pour protéger le climat ?

Réponse : Nos propositions ciblent des opportunités reliées aux 15 millions de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre en 2014 qui viennent de la combustion du charbon, du pétrole et de l'essence, des déchets, de la foresterie et de l'agriculture. De concert avec les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et les autres premiers ministres de l'Atlantique, le Nouveau-Brunswick a accepté un objectif régional de 35 % à 45 % en dessous des niveaux de 1990 d'ici 2030, une cible qui implique une réduction d'environ 6,5 millions de tonnes.

8. Qu'est-ce qu'aborde le plan action climat du CCNB ?

Réponse : Le Plan action climat du Conseil de conservation propose une solution climatique en trois parties qui aborde l'électricité, les investissements et les politiques gouvernementales. Notre stratégie dans le secteur de l'électricité exige des investissements accélérés dans l'efficacité énergétique, dans l'énergie renouvelable, dans les véhicules électriques et dans les Réseaux intelligents afin d'équilibrer un système électrique provincial et régional plus distribué. Ces investissements permettraient que le charbon soit éliminé, comme la fait l'Ontario et comme l'Alberta le fera d'ici 2030. La stratégie d'investissement cible des opportunités de réduire la pollution et les déchets de l'industrie, y compris de la fabrication, de la foresterie et de l'agriculture. La stratégie politique du gouvernement prévoit que la province réglemente la stimulation de l'innovation, de s'engager à acheter les produits et services les plus efficaces et les moins polluants, ainsi que d'investir dans la recherche sur les émissions zéro.

9. Quelle est l'étape suivante ? Qu'est-ce que vous voulez que le gouvernement fasse avec ceci ?

Réponse : Le CCNB va continuer à analyser ses propositions d'un plan d'action sur le climat dans le but d'évaluer le potentiel en matière d'investissement et de création d'emplois. Nous allons aussi travailler afin de bâtir un appui pour l'action sur le climat chez les citoyens et les intervenants de la province.